

## Les élèves surâgés dans le système éducatif haïtien

<p><b>Expérience présentée :</b> par FRANCOIS Pierre Enocque</p> <p><b>Public cible :</b> les élèves « surâgés »</p> <p><b>Durée de l'expérience :</b> 5 ans</p> <p><b>Lieu de l'expérience :</b> Haïti</p>	<p><b>Processus développé :</b> A la recherche d'une meilleure condition de vie après l'école des « surâgés » du système éducatif haïtien:</p>
---	--

### 1- Contexte général

De manière globale, nous constatons que le niveau d'éducation d'une société est indissociable du niveau d'éducation de ses filles et ses fils. L'analyse des indicateurs de développement humain permet d'établir un rapport direct ou indirect entre développement et éducation.

Si le développement harmonieux de chaque société est dans une large mesure liée à des paramètres éducatifs, alors, les politiques éducatives mises en œuvre dans les pays en voie de développement devrait être non seulement à la portée de tous, mais elle devrait être également à mesure de répondre aux besoins de formation de l'ensemble de la population.

Notre recherche s'appuie sur notre pratique professionnelle d'encadrement des élèves, surnommés « surâgés<sup>1</sup> », âgés de plus de 14 ou 15 ans à l'école primaire<sup>2</sup>. Notre recherche- action a pour but d'analyser les pratiques éducatives en vue d'une meilleure prise en compte par une offre éducative adaptées à ce public.

### 2- Historique du projet et parcours de l'acteur

Cette recherche comme indiquée, prend ses racines dans les constats que nous avons faits au cours de notre pratique de terrain où notre conception de l'éducation en Haïti prend progressivement un sens politique, et où s'affirmait une conscience citoyenne. Nous avons toujours tenté de rapprocher éducation et développement à chaque constat. Et, au fur et à mesure, nous nous imprégnons de cette problématique où nous nous disons responsable, même si ce n'est que partiellement, d'un système d'éducation en Haïti qui ne remplit sa mission, ni vis-à-vis de la République, ni à l'égard de ses citoyens et citoyennes. En conséquence, à travers cette recherche, nous nous sommes donnés pour tâches de constituer une force de proposition pour le changement et l'amélioration des prestations éducatives en direction des jeunes défavorisés du système que nous avons pu identifier.

Notre première observation est un fait marquant qui occupe notre esprit pendant de longues années. Jeune professeur en classe de CM1 et CM2 à l'âge de 20 ans, nous avons été surpris de voir sur la liste des élèves un certain nombre d'élèves nés quelques années avant nous. Nous avons constaté ce phénomène pendant la deuxième année d'enseignement dans l'établissement. Bien que notre compétence et le contexte à l'époque ne nous aient pas permis de formuler d'une manière claire et précise, cette problématique<sup>3</sup>, nous avons cependant perçu la nécessité de mener une réflexion

<sup>1</sup> Le mot « surâgé » est utilisé par les spécialistes de l'éducation en Haïti pour désigner l'enfant dont le niveau scolaire est en décalage par rapport à l'âge.

<sup>2</sup> Cette recherche a été l'objet d'une publication. Les références bibliographiques sont les suivantes : FRANCOIS Pierre Enocque. *Avoir 16 ans à l'école primaire. Les surâgés dans le système éducatif haïtien*. L'Harmattan, Paris, 2004.

<sup>3</sup> Il est à signaler aussi que nous avons commencé à enseigner juste après les études classiques, nous n'avons en conséquence aucune compétence professionnelle pour accomplir ce travail. Mais, compte tenu du manque de ressources

approfondie sur cette situation perçue comme un premier élément de dysfonctionnement auquel le système éducatif haïtien devait apporter des réponses afin de favoriser l'épanouissement de ces catégories de jeunes à l'avenir peu prometteur.

Suite à cette première expérience professionnelle, nous avons été appelé à diriger une école privée de plus de 350 élèves. Nous avons constaté, dès notre arrivée que des enfants de 10 ou 12 ans étaient inscrits dans les mêmes classes maternelles que des enfants en âge préscolaire<sup>4</sup>.

La formation initiale que nous venions de recevoir nous avait amené à interroger cette pratique et à prendre des décisions appropriées en tant que chef d'établissement avisé. Nous avons changé les modalités d'inscriptions: les enfants âgés de plus de cinq ans ont été directement orientés vers la classe de CP1<sup>5</sup>. Nous avons organisé une campagne de sensibilisation auprès des parents d'élèves de la communauté sur les conditions d'admission et les modalités d'inscription des enfants à l'école maternelle. Nous sommes restés trois ans dans cet établissement et l'idée d'inscrire l'enfant dès l'âge de 3 ans à la maternelle afin qu'il puisse passer en CP1 à l'âge de 6 ans, l'âge auquel l'enfant est apte à l'apprentissage de la lecture et du calcul est désormais assimilée tant dans l'école qu'au sein de la communauté.

A la suite des trois années d'expériences pendant lesquelles nous avons suivi quelques séminaires en supervision pédagogique, nous sommes devenus superviseur des réseaux d'écoles<sup>6</sup> et nous avons la responsabilité de fournir un encadrement pédagogique et administratif. Au cours de nos activités professionnelles, nous avons fait le même constat que le précédent. Lors d'une visite dans un établissement, nous avons remarqué des élèves de plus de 7 ans placés en classe maternelle à qui le professeur apprenait à lire et à écrire, compter et calculer, des enseignements prévus au programme de CP1. Nous avons eu un entretien avec le chef d'établissement sur le rôle de l'école maternelle et sur le contenu du programme de CP1 afin de lui montrer que la classe attribuée à ce groupe d'élèves ne convenait pas.

Ce constat ayant été fait dans plusieurs écoles de cette région, nous avons été amené, dans le cadre d'une formation par la recherche-action, à faire sur cette question, une monographie d'observation intitulée « *La disparité d'âges des enfants dans les classes préscolaires*<sup>7</sup> ». Il s'agit de comprendre si la disparité d'âge des enfants dans les classes préscolaires n'entraînait pas de perturbations au niveau du fonctionnement des classes et de la réussite des enfants. Les résultats n'ont pas révélé le contraire : le professeur n'arrive pas à adapter son enseignement à toutes les tranches d'âges au sein de la classe, de sérieuses perturbations existaient en conséquence dans le fonctionnement des classes. Les conseils que nous avons apportés suite à cette monographie ont eu, à cette époque, un début d'application dans les écoles concernées.

### **3- Difficultés rencontrées**

Quelques années plus tard, nous avons été responsable du Bureau Régional de la Fédération Ecoles Protestantes d'Haïti. Pendant cette période, notre position d'acteur s'affermait progressivement et nos réflexions commençaient à prendre une autre dimension en observant le cas des jeunes en situation

---

humaines disponibles dans ce milieu, nous avons été appelé à être responsable de cette salle de classe pendant deux ans. Ce sont sans doute, ces deux années d'expérience qui nous avaient conduit à nous orienter vers l'Ecole Normale d'Instituteurs où nous avons acquis pendant trois ans la formation initiale en psychopédagogie.

<sup>4</sup> Les parents d'élèves de la communauté les inscrivaient très tard à l'école et la direction, quel que soit l'âge les recevait et les classait en préscolaire à moins que l'enfant ait été scolarisé auparavant dans un établissement

<sup>5</sup> En Haïti, la section primaire est étalée sur six années d'études. Comme les autres cours (élémentaires et moyens) le cours préparatoire est sur 2 ans : CP1 et CP2.

<sup>6</sup> Il s'agit des réseaux d'écoles membres de la Fédération des Ecoles Protestantes d'Haïti (FEPH).

<sup>7</sup> FRANCOIS Pierre Enocque. *La disparité d'âge des enfants dans les classes préscolaires*. Collège Coopératif de Paris, Août 1998.

difficile. Juste en face de notre bureau se trouvait un restaurant dont la galerie était fréquentée par de nombreux jeunes garçons et filles âgés d'environ quinze à vingt-cinq ans vivant comme des clochards. Ils essayaient d'accoster les gens qui entraient et sortaient du restaurant pour trouver quelques sous. Les uns mendiaient, tandis que les autres offraient leurs services, laver ou d'essuyer les voitures, les cyclomoteurs ou les vélos sans demander l'avis des propriétaires qui se voient dans l'obligation ou non de rétribuer le service rendu s'ils en ont les moyens ou en fonction de leur conscience. En passant le soir dans la zone, on pouvait remarquer que les jeunes logeaient sous les galeries des maisons du quartier. Quelques-uns nous abordaient régulièrement et recevaient toujours de notre part de quelques billets. Toutefois, étant en contact avec ces jeunes au fil des années, notre conscience politique s'éveille et nous réfléchissons sur l'avenir de ces jeunes. En effet, l'aumône, les mettant dans une situation de dépendance permanente, ne suffit pas. L'évidence serait qu'ils puissent prendre en main leur destin, malheureusement, la situation ne leur permet pas. Nous nous interrogeons alors sur la responsabilité de l'enseignement haïtien dans ce phénomène. La majorité de ces jeunes ont été à l'école, puis ils ont abandonné à un moment donné pour une raison quelconque sans avoir acquis ni connaissance intellectuelle, ni connaissance professionnelle pour accéder au marché de l'emploi. Ainsi, voulant comprendre leur parcours scolaire, nous avons tenté d'établir le lien entre ces jeunes et les différents constats que nous avons faits pendant les années antérieures. Compte tenu du contexte dans lequel évoluait le système éducatif haïtien, nous nous demandions si ce n'était pas les jeunes qui étaient en situation difficile dans les établissements scolaires qui, après un certain temps, se retrouvaient dans la rue qui devenait leur espace principal de vie.

#### **4- Problématisation de la situation**

Haïti, après avoir acquis son indépendance de l'armée napoléonienne en 1803 au prix du sang et de vies humaines, était habité en majorité par des anciens esclaves analphabètes assoiffés de liberté. L'éducation et la formation, perçues par la métropole comme perturbatrices étaient interdites aux esclaves. Toutefois, la plupart des chefs d'Etat qui ont accédé au pouvoir ont toujours tenté de mettre à la portée de cette jeune nation, les premières notions d'éducation. Après un demi-siècle d'indépendance, la situation n'avait pas beaucoup changée.

Le gouvernement à l'époque se voyait dans l'obligation de signer un contrat avec le Vatican « Le concordat de 1860 » l'autorisant pour s'investir dans l'enseignement haïtien. Les écoles religieuses fondées en cette circonstance surtout dans les grandes villes ont favorisé le développement d'une petite élite. Un grand écart s'est alors creusé entre les enfants des villes et ceux de la campagne où habitait une grande partie de la population. L'éducation reste dans ces conditions inaccessible à la majorité d'enfants. Les enfants issus de parents pauvres en milieu rural sont majoritairement touchés par cette situation. La demande en éducation augmente progressivement et l'enseignement privé tente alors de répondre à ce besoin jusqu'à ce qu'il atteigne à l'heure actuelle 89% d'écoles dans ce secteur. Pour répondre aux attentes de la population, plusieurs tentatives ont été faites pour mettre en place de nouvelles politiques éducatives qui n'apportent pas toujours les résultats escomptés.

Le taux de redoublement tourne autour de 50% dans les établissements scolaires. Il faut pour certains plus de 16 années à l'école primaire, alors qu'il n'aurait fallu que six ans. Une étude réalisée par un groupe de chercheurs<sup>8</sup> explique les raisons du taux élevé de la déperdition scolaire. Sur 1000 élèves admis en CP1, seulement 434 atteindraient le CM2. Parmi ceux-ci, 288 passeraient au Collège dont 164 seraient admis en 3<sup>ème</sup> secondaire et moins le quart de ceux qui y sont admis obtiendrait leur baccalauréat. Les deux tiers de la population scolaire sont des surâgés. L'enseignement professionnel qui pourrait satisfaire les besoins de ces jeunes ne répond pas à ses fonctions. Et, plus de 500 mille

---

<sup>8</sup> Research Triangle Institute. *Diagnostic technique du système éducatif haïtien. Rapport de synthèse.* The academy for educational development. Educat S.A., Septembre 1995

enfants seraient ainsi exclus de l'éducation en Haïti<sup>9</sup>. En effet, les enfants marginalisés n'ont aucune possibilité d'accès à l'emploi et leur principal problème est d'ordre socio-économique (Hallak Jacques, 1990)<sup>10</sup>. De ce fait, notre étude se limite dans l'environnement scolaire. Nous nous sommes intéressé aux enfants défavorisés du système, susceptibles de devenir les victimes de décrochage scolaire : les surâgés issus de parents pauvres en fin de parcours du primaire.

#### 4- Objectifs et hypothèses de travail

Ce travail avait une double dimension. Dans un premier temps, il s'agissait de produire, à travers cette recherche, une réflexion visant à constituer une force de propositions aux différents acteurs et pouvant contribuer au changement et à l'amélioration des conditions de vies des jeunes défavorisés de ce système. Ensuite, en tant que praticien, notre perfectionnement nous semble aussi important afin de développer nos connaissances et nos habilités pour une meilleure compréhension des différents phénomènes agissant sur la rentabilité de l'éducation en Haïti. Cette dimension, comme décrit Jean-Marie Van Der Maren<sup>11</sup>, nous oblige à revenir aux études avec l'objectif de nous épanouir professionnellement, de nous ré-assurer comme acteur efficace, grâce à une recherche reliée directement à notre pratique. Dans cette optique, cet apprentissage dans l'action nous permettra d'analyser nos pratiques et d'apporter l'innovation nécessaire et réalisable dans l'exercice de notre activité professionnelle. Pour réaliser ce travail nous nous sommes basé sur l'hypothèse suivante : *Les surâgés dont les parents ont de faibles possibilités économiques pourraient être moins exclus ou moins marginalisés, être plus autonomes et parvenir à satisfaire leurs besoins si une bonne orientation vers l'apprentissage d'un métier adapté à la réalité et au développement du pays est faite par les différents acteurs impliqués dans l'éducation des élèves.*

#### 5- Organisation et méthodologie de l'expérimentation

Cette recherche s'appuyait sur un échantillon de cinq écoles des missions membres de la Fédération des Ecoles Protestantes en Haïti, situées dans les zones rurales réparties dans différentes régions du pays. Après avoir été testé auprès d'un public qui ne faisait pas partie de notre échantillon, un questionnaire composé de trois parties a été administré aux cinq surâgés inscrits en classe de CM2 dans chacune de ces 5 écoles. Les surâgés retenus étaient issus de familles ayant de faibles moyens économiques puisque l'apprentissage d'un métier chez un maître d'apprentissage était le moyen le moins coûteux d'apprendre un métier.

La première partie de ce questionnaire recherche des informations générales sur les surâgés interrogés. Elle cherche à identifier les causes du décalage entre le niveau scolaire et l'âge.

La deuxième partie cherche la source de revenu de la personne qui prend en charge les frais de scolarité et la troisième partie permet de comprendre s'ils ont de la volonté d'apprendre un métier et d'identifier les sources de cette motivation.

Un guide d'entretien, composé de neuf questions nous a permis d'interviewer cinq maîtres d'apprentissages exerçant des métiers différents. Par un entretien semi-directif, nous avons tenté de

---

<sup>9</sup> Ces chiffres sont répétés d'une part par Monsieur Jacques Edouard Alexis qui a été Ministre de l'Education Nationale et qui est devenu Premier Ministre jusqu'à la fin du mandat du président Préval dans une conférence de presse à l'occasion de l'anniversaire de la Convention de Droit de l'Enfant. Ils sont d'autre part, répétés par le Ministre de l'Education Nationale qui le succédait au Ministère de l'Education Nationale, Monsieur Georges Gaston Merisier, à l'occasion du lancement de la campagne de la scolarisation universelle dans le Sud en avril 2001.

<sup>10</sup> HALLAK Jacques. *Investir dans l'avenir. Définir les priorités de l'éducation dans le monde en développement*. Les éditions Unesco et L'Harmattan, Paris, 1990

<sup>11</sup> Van Der Maren. *Méthodes de recherches pour l'éducation*. Editions De Boeck Université (2<sup>ème</sup> éditions) pour Presses de l'Université de Montréal (PUM), Paris, Bruxelles, 1996.

comprendre d'abord les conditions qui les ont amené à apprendre un métier, ensuite jusqu'à quel niveau leurs besoins sont satisfaits grâce au métier exercé et enfin les conditions d'apprentissage et les perspectives de débouchés professionnels pour les apprentis.

## **6- Résultats et suites données à l'expérience**

Nous avons proposé en termes d'hypothèse que l'orientation des surâgés vers l'apprentissage d'un métier après le deuxième cycle de l'école fondamentale est un moyen de satisfaire leurs besoins et de développer leur autonomie. L'analyse des données nous a permis de constater qu'il n'existe pas d'écart entre les résultats obtenus et notre hypothèse de recherche. Les maîtres d'apprentissage en quittant l'école à ce niveau et en pratiquant un métier qu'ils avaient appris, n'ont pas eu de problème de satisfaction de besoins. Les besoins étaient révélés avant l'apprentissage et sont satisfaits avec l'exercice de ce métier au plan économique, intellectuel et social. Alors que les enfants qui quittent l'école à ce niveau et qui n'ont pas appris de métier vivent sous la dépendance de leurs parents. Les parents ayant de faibles possibilités économiques ne peuvent pas financer les coûts de l'éducation jusqu'à un niveau élevé, l'apprentissage d'un métier reste un atout pour ces catégories de jeunes. Les surâgés dans les écoles des missions ont choisi le métier, qu'ils considèrent comme adapté à la réalité du pays, métier qu'ils pourraient apprendre après la sixième année de l'école fondamentale. Les surâgés sont convaincus qu'après la formation, ils pourront vivre de leur emploi, sans être sous la dépendance des autres, et sont donc motivés à apprendre un métier. Pourtant il n'existe pas suffisamment d'écoles techniques publiques pour les accueillir et les parents ne peuvent pas forcément payer les frais qu'exigent les centres professionnels privés. La formation auprès d'un maître d'apprentissage est donc le moyen le plus adéquat pour leur formation.

Les maîtres d'apprentissage qui assurent une formation « sur le tas » affirmaient que les débouchés professionnels étaient garantis pour les apprentis. Les conditions d'apprentissage pouvaient être adaptées à la capacité économique des parents, que ce soit pour financer les frais d'apprentissage, comme pour acheter les outils. Tout ceci nous autorise à confirmer que l'apprentissage d'un métier adapté à la réalité du pays est un moyen pour les surâgés de satisfaire leurs besoins et de développer leur autonomie. A travers ce travail, nous avons montré les conséquences pour le pays si les différents acteurs ne prennent pas les mesures qui s'imposent pour développer les aptitudes de ces surâgés. L'apprentissage d'un métier reste un facteur qui place l'individu sur le marché du travail et qui augmente la capacité de production du pays. Les changements intervenus à la fin de cette recherche ne nous ont malheureusement pas permis de rencontrer les acteurs concernés et de faire le point sur le résultat de cette recherche. Toutefois, la publication de ce travail le rend disponible aux acteurs intéressés et nous permet de le soumettre aux jugements des autres chercheurs afin de se faire leur propre idée sur sa validité et sa pertinence. Cette recherche nous a également orienté vers d'autres horizons plus précises pour la poursuite de ces travaux dans un contexte universitaire.